

# Le Service de Pastorale Liturgique et Sacramentelle propose

## Formation à la Proclamation de la Parole



**Samedi 20 novembre 2021 ou  
Samedi 5 février 2022 ou  
Samedi 2 avril 2022**  
de 9h30 à 12h

Maison de la Parole  
4 bis rue Hélène Loiret  
92190 Meudon

Une date au choix pour comprendre le sens de ce service et le mettre en pratique :

- goûter la force de la Parole de Dieu et revisiter le ministère du lectorat
- Etre "serviteur de la Parole" : quel sens? quel engagement? quelle préparation?

**Modalités :** Participation aux frais : 5 € sur place

**Inscription obligatoire.**

**Inscriptions / Contact :**

proclamationdelaparole@dioceseg2.fr ou 06 88 94 34 06

**Accès :** Tramway T2 arrêt "Meudon-sur-Seine"

**Possibilité de formation en paroisse ou en  
aumônerie sur demande**



Dans le cadre de votre participation aux activités du diocèse, vous nous confiez certaines données personnelles, afin de pouvoir vous identifier ou vous contacter.

Sauf demande de votre part, nous considérons que vous nous autorisez à utiliser ces données pour vous adresser périodiquement des informations générales sur la vie du diocèse. Nous nous engageons à ne pas transmettre ces données à des tiers sans votre accord. Conformément à la loi « informatique et libertés » et dans le cadre du Règlement Général pour la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit ou obtenir communication des informations vous concernant que nous conservons, vous pouvez vous adresser au service PLS du diocèse.